



Compte-rendu du Conseil d'Administration du 13 octobre 2023

Le SNITM/FO était représenté par C. Vauthier.

0/ Tour de table et approbation de l'ordre du jour

De nombreux changements ont lieu dans les administrateurs et les représentants des OS siégeant au CA, suite aux dernières élections.

Lecture de la déclaration intersyndicale et liminaire

Déclaration intersyndicale au conseil d'administration de Météo France du 13 octobre 2023

En ce 13 octobre, nous nous inscrivons dans les revendications portées ce jour dans le cadre de la mobilisation des salariés au niveau européen pour plus de solidarité, pour l'emploi, pour plus de justice sociale.

A Météo-France plus spécifiquement, à l'heure où l'établissement s'apprête à basculer dans une nouvelle organisation de sa chaîne de prévision, les personnels et les organisations syndicales font part de leur grande inquiétude quant à la maturité du système, au déficit de formation, à la qualité du service rendu, en un mot, au maintien de notre capacité à exercer notre mission de service public au même niveau.

Un mouvement de grève des prévisionnistes s'est déroulé durant le mois de septembre. Il a permis de déboucher sur un protocole d'accord qui limite la dégradation envisagée des rythmes de travail et ouvre de nouvelles perspectives de travail dans les régions. Il n'en reste pas moins que la bascule dans la nouvelle organisation est conduite avec un calendrier extrêmement serré, sans plan "B" réaliste. Or, à ce jour, les outils informatiques ne sont toujours pas aboutis, les formations sont insuffisantes et la définition précise des processus et priorités n'est toujours pas disponible.

Cette nouvelle organisation s'appuie en outre sur une automatisation d'une partie de la chaîne de prévision, source potentielle d'incohérences avec les productions expertisées, en particulier avec la Vigilance.

Outre les prévisionnistes, les collègues en charge de l'adaptation des productions, des développements, des infrastructures informatiques... se retrouvent également sous pression.

Cette situation est la conséquence de choix d'organisation, cadrés par des années de réduction de moyens, notamment en effectifs. Si nous notons avec soulagement une inversion de la tendance avec une légère augmentation prévue pour 2024, il faudra du temps et de la constance pour remettre l'établissement et ses personnels sur pied. Un indicateur des difficultés : actuellement, de l'ordre de 5% des postes de cet effectif passé au rabot ne sont pas pourvus, soit environ 150 postes.

1/ Approbation du compte-rendu du CA du 23 juin 2023

2/ Election du Vice-Président du CA

Madame la PDG propose le renouvellement de la candidature de Madame Lazar-Sury (représentante du conseil d'État) à la Vice-Présidence du CA.

Vote :

Abstention : SNITM/FO, Solidaires, SNM/CGT,

Pour : les autres administrateurs.

3/ Présentation des points d'actualité

Ont été présentés par la PDG :

- Les faits d'actualité marquants pour l'établissement entre juin et octobre
- Un point sur la situation climatologique en France
- Le partenariat et la signature de la charte d'engagement Ecogaz entre Météo-France et GRTGAZ
- Le renouvellement des moyens de calcul intensif de l'établissement
- Un bilan de la météo des forêts
- La crise de l'eau à Mayotte : les actions menées et un rappel que dans cette situation de crise, les agents locaux sont sous l'autorité fonctionnelle du Préfet de Mayotte
- Présentations des nouvelles nominations aux directions Interrégionales

4/ Délibération nommant les administrateurs membres de la commission consultative des achats

Vote à l'unanimité pour le nouveau conseil d'Administration

5/ Délibération relative au budget rectificatif numéro 2 pour l'année budgétaire 2023.

Malgré un réajustement de la subvention pour charges de service public, et le maintien du budget en dessous des seuils prudentiels pour le fonds de roulement et la trésorerie, le SNITM/FO regrette que cette subvention ne couvre pas le déficit budgétaire de l'établissement qui s'élève à plus de 12 millions d'euros.

Vote :

Abstention : SNITM/FO, Solidaires, SNM/CGT, CFDT

Pour : les autres administrateurs.

6/ Point d'information sur la mise en place de la nouvelle organisation de la prévision

Présentation d'Alain Soulan.

Solidaires Météo reprend les points exposés :

- Polyvalence Prévi/Clim : de nombreux collègues sont partis ce qui représente une perte de compétence non négligeable
- Formation insuffisante (1j/Previ)
- Bilan des expérimentations des 3 et 4 octobre : en attente des publications des résultats. Des failles sont apparues et les délais semblent trop courts pour assurer une bascule le 7 novembre prochain.
- Les scores présentés sont en moyenne meilleurs mais le doute est permis sur les situations à enjeux en raison du faible échantillonnage de ces situations.

La PDG précise que la Direction est consciente de l'investissement et de la charge de travail que cela représente pour les agents. Tout autre interprétation serait erronée.

Pas de commentaire côté SNITM/FO. tout est dit dans la déclaration liminaire. A quelques jours de la bascule organisationnelle et technique, le SNITM/FO est très inquiet pour la qualité du service rendu et pour tous les agents concernés par 3 P qui sont sous pression. Dans un contexte de baisse drastique des effectifs combattue par les organisations syndicales, la direction a fait des choix organisationnels qui l'ont conduite inexorablement au pied du mur, elle doit maintenant faire le choix entre une bascule bâclée ou un pseudo plan B qui ne fonctionnera pas, avec toutes les conséquences induites pour les agents et le service rendu.

7/ Information sur la politique de Météo-France en matière de données publiques

Présentation de Christophe Morel (Directeur de la Stratégie). A noter :

- La suppression de la redevance de réutilisation concerne 38 jeux de données à partir du 1^{er} janvier 2024, ainsi qu'un pack de données climatologiques de référence
- La mise à disposition via des API qui restent à développer
- La problématique sur le volume de données impose de revoir notre infrastructure actuelle (à l'étude)
- La perte de revenu pour l'établissement est de 10 millions qu'il va falloir compenser
- Pas de planning annoncé à ce stade du projet
- De nombreux services météorologiques européens font la même démarche. Les pays qui appliquaient déjà cette directive européenne n'avaient pas de direction commerciale pour la plupart
- La nouvelle politique commerciale (gratuité des données) sera soumise à l'avis du prochain CA

Le SNITM/FO demande la confirmation que ces développements seront réalisés sur les fonds propres de l'établissement. Ceci est confirmé par la PDG. La DINUM (Direction interministérielle du numérique de notre tutelle) affirme qu'elle veillera à accompagner les opérateurs du Ministère qui font cette démarche en cas de difficultés et pour optimiser les coûts.

Monsieur Siegel demande si les conséquences de cette libéralisation des données publiques ont été évaluées.

D'après le Directeur de la Stratégie il n'existe pas a priori d'études sur le sujet. Mais l'objectif attendu est bien de favoriser l'innovation.

Madame la PDG complète en précisant qu'il est attendu un développement dans des secteurs d'activité qui ne seraient pas recensés actuellement et pour lesquels Météo-France ne serait pas dimensionné pour développer de nouveaux produits et répondre à la demande.

Un suivi régulier via le groupe d'utilisateurs sera présenté régulièrement au CA.

Prochain CA le 1^{er} décembre 2023

Un point sur l'IA et les solutions européennes de la Prévision numérique est prévu.